

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage **23.04.2024**

---

Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Arbeitsrecht, Arbeitnehmerschutz</b>
Akteure	<b>Grüter, Franz (svp/udc, LU) NR/CN</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1990 - 01.01.2020</b>

---

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Guignard, Sophie

## Bevorzugte Zitierweise

Guignard, Sophie 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Arbeitsrecht, Arbeitnehmendenschutz, 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 23.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	<b>1</b>
<b>Sozialpolitik</b>	<b>1</b>
Soziale Gruppen	1
Frauen und Gleichstellungspolitik	1

# Abkürzungsverzeichnis

**WAK-SR** Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates  
**Logib** Selbsttest für Lohngleichheit

---

**CER-CE** Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats  
**Logib** Autocontrôle de l'égalité salariale

# Allgemeine Chronik

## Sozialpolitik

### Soziale Gruppen

#### Frauen und Gleichstellungspolitik

**MOTION**  
DATUM: 28.02.2018  
SOPHIE GUIGNARD

Avec sa motion intitulée: "**Marchés publics. S'assurer de l'égalité salariale au sein des entreprises soumissionnaires. Oui, mais équitablement**", le conseiller national Grüter (udc, LU) s'en prend au logiciel de l'administration fédérale logib. Ce dernier sert à mesurer les écarts de salaire entre hommes et femmes sur les marchés publics. Or, selon l'agrarien, ce logiciel comprend de nombreux biais statistiques, faussant ainsi certaines mesures des écarts salariaux. Il demande donc que des rapports indépendants, basés des critères scientifiques reconnus, puissent être reconnus comme équivalents pour attester que les entreprises se conforment aux dispositions sur l'égalité entre femmes et hommes.

Par la voix d'Ueli Maurer (udc, ZU), le Conseil fédéral s'oppose à la motion, arguant premièrement que l'utilisation de logib n'est ancrée nulle part dans la loi, deuxièmement que la plupart des entreprises consultées au sujet de logib ont déclaré en apprécier son utilisation et sa simplicité et enfin troisièmement que les exemples avancés dans l'argumentaire de la motion ne pouvaient être pertinents sous cette forme. Néanmoins, la chambre basse a accepté la motion, par 126 voix contre 67 et une abstention. Il revient maintenant au Conseil des Etats de se pencher sur le sujet.<sup>1</sup>

**MOTION**  
DATUM: 10.12.2018  
SOPHIE GUIGNARD

La motion Grüter (udc, LU): "**Marchés publics. S'assurer de l'égalité salariale au sein des entreprises soumissionnaires. Oui, mais équitablement**" a été discutée le 10 décembre au Conseil des États. La CER-CE ayant traité dans un même rapport sur les marchés publics de celle-ci et de six autres (12.3577, 14.4307, 15.3770, 16.3222, 16.3870 et 17.3571), les sénateurs et sénatrices ont discuté les sept motions à la fois. Seule la motion Mürli a été votée lors de cette séance. La commission et le Conseil fédéral s'étant prononcés négativement sur les motions restantes, elles ont été refusées en bloc. La motion qui nous occupe ici est dès lors liquidée.<sup>2</sup>

---

1) BO CN, 2018, p. 73 s.

2) BO CE, 2018, p. 991 ss.